

Les affrontements religieux en Europe (1500-1650)

I Hugues Daussy – 979-10-231-2194-0





Préface de **Lucien Bély**

Approches historiographiques

Les réformés français au cœur des conflits religieux
(vers 1550-1659)

Hugues Daussy

Les affrontements religieux en Angleterre et dans les îles
Britanniques dans la première moitié du XVII^e siècle

François-Joseph Ruggiu

Faire la guerre, faire la paix

« Reconcilier les cœurs des subjects cy-devant divisez » :
les commissaires des édits de pacification au temps des premières
guerres de religion

Jérémie Foa

Affrontements religieux, révoltes et guerres civiles.
Formes et moyens d'une société divisée (XVI^e-XVII^e siècles)

Pierre-Jean Souriac

Affrontements religieux, fractures politiques dans les provinces
méridionales des Pays-Bas espagnols (1521-1579)

Alain Lottin

Clercs de cour et clercs d'État dans les affrontements religieux
européens (1500-1650)

Benoist Pierre

Les affrontements dans le Saint-Empire

Les conflits confessionnels autour des espaces urbains
dans l'Empire au XVI^e siècle

Naïma Ghermani

École, université et affrontements religieux dans le Saint-Empire

Jean-Luc Le Cam

L'invention de la coexistence confessionnelle
dans le Saint-Empire (1555-1648)

Christophe Duhamelle

Couverture :

L'Assassinat d'Henri III (détail), estampe, 1589, BnF, Département des estampes
et de la photographie, fonds Hennin © BnF

ISBN 978-2-64050-626-3



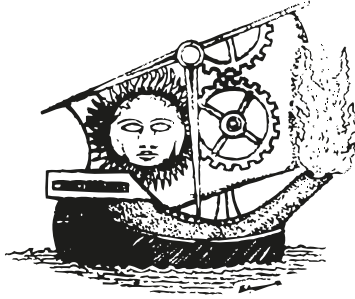
9 782840 506263

SODIS
F138-536

12 €



LES AFFRONTEMENTS RELIGIEUX EN EUROPE
(1500-1650)



Bulletin de l'Association des historiens modernistes
des universités françaises
dirigé par Lucien Bély

Les Affrontements religieux en Europe (1500-1650)

Préface de Lucien Bély



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2009
© Sorbonne Université Presses, 2022

ISBN papier : 978-2-84050-626-3
PDF complet – 979-10-231-2192-6

TIRÉS À PART EN PDF :

Préface – 979-10-231-2193-3

I Hugues Daussy – 979-10-231-2194-0

I François-Joseph Ruggiu – 979-10-231-2195-7

II Jérémie Foa – 979-10-231-2196-4

II Pierre-Jean Souriac – 979-10-231-2197-1

II Alain Lottin – 979-10-231-2198-8

II Benoist Pierre – 979-10-231-2199-5

III Naïma Ghermani – 979-10-231-2200-8

III Jean-Luc Le Cam – 979-10-231-2201-5

III Christophe Duhamelle – 979-10-231-2202-2

Mise en page (2009) Lettres d'Or
Version numérique (2022) : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

PREMIÈRE PARTIE

Approches historiographiques

LES RÉFORMÉS FRANÇAIS AU CŒUR
DES CONFLITS RELIGIEUX (VERS 1550-1659) :
BILAN HISTORIOGRAPHIQUE

Hugues Daussy
Université du Maine
Institut universitaire de France

Le royaume de France n'a pas attendu la grande poussée calviniste des années 1550 pour ressentir les effets de la fracture religieuse. Dès le début des années 1520, la circulation des écrits luthériens a stimulé l'écllosion d'un courant hétérodoxe dont l'ampleur et les contours restent encore difficiles à appréhender dans leur réalité. Les atermoiements d'une répression trop sporadique pour être efficace conjugués à la présence, dans l'entourage même du roi, d'un courant évangélique non schismatique promoteur d'une véritable réforme de l'Église ont largement contribué au développement souterrain d'une tendance attentive au discours hérétique. C'est en semant, depuis Genève, dans un terrain intellectuel et spirituel déjà profondément labouré que Jean Calvin a fait surgir et éclater au grand jour, avec une apparente soudaineté, l'ampleur insoupçonnée de ce courant favorable aux idées nouvelles. La décennie 1550 marque ainsi l'irruption puis la croissance visible du calvinisme en France. Le mouvement réformé français, qui se structure avec une rapidité qui ne manque pas de surprendre l'Église et les autorités civiles, s'inscrit dès lors au cœur d'un conflit religieux dont les différents épisodes s'égrènent jusqu'en 1685. S'il faut trouver un terme provisoire à ces affrontements, afin de rester dans les limites chronologiques du programme, il semble opportun de clore cet exposé en 1659, date du dernier synode national des Églises réformées de France. Afin de dresser le bilan des recherches susceptibles d'éclairer la place et le rôle des réformés français dans ces conflits, il a paru judicieux d'évoquer leur intervention dans quatre domaines d'expression de l'affrontement religieux : leur insertion dans les débats théologiques, leur participation aux violences religieuses, leur affrontement ou leur

difficile coexistence quotidienne avec les catholiques et enfin l'expression politique de leur engagement spirituel¹.

LE COMBAT THÉOLOGIQUE

Il n'est pas question d'évoquer ici l'œuvre théologique de Calvin et son contenu, par ailleurs bien connus et abondamment étudiés. On se reportera avec profit au bel exposé synthétique présenté par Olivier Millet dans le tome VIII de *l'Histoire du christianisme*² puis, pour une approche plus approfondie, aux ouvrages classiques d'Alexandre Ganoczy et de François Wendel³.

14

La théologie calvinienne est naturellement au cœur du combat mené par les controversistes réformés français, mais leur engagement dans l'affrontement doctrinal avec leurs homologues catholiques n'a été que fort peu étudié pour la période antérieure à 1598. S'il n'existe aucune analyse d'ensemble de leur production écrite, il est toutefois possible de puiser à diverses sources afin d'en appréhender la thématique et les acteurs. Le récent ouvrage de Jean-François Gilmont sur le livre réformé au XVI^e siècle, même s'il ne concerne pas exclusivement la France, permet une première approche révélatrice des directions prises par la recherche lors des dernières décennies⁴. Les historiens ont en effet privilégié

- 1 Les pages qui suivent ne renvoient pas aux grandes synthèses et autres manuels souvent fort utiles cités ci-après. Philip Benedict, *Christ's Churches Purely Reformed : A Social History of Calvinism*, New Haven-London, Yale University Press, 2002 ; Didier Boisson et Hugues Daussy, *Les Protestants dans la France moderne*, Paris Belin, 2006. Denis Crouzet, *La Genèse de la Réforme française (1520-1560)*, Paris, SEDES, 1996, rééd. Paris, Belin, 2008 ; Émile-Guillaume Léonard, *Histoire générale du protestantisme*, Paris, PUF, 1961-1964, rééd. coll. « Quadrige », 1988, 3 vol. ; Daniel Ligou, *Le Protestantisme en France de 1598 à 1715*, Paris, SEDES, 1968 ; Samuel Mours, *Le Protestantisme en France au XVI^e siècle*, Paris, Librairie protestante, 1959 ; *Le Protestantisme en France au XVII^e siècle (1598-1685)*, Paris, Librairie protestante, 1967. Cette liste n'est pas exhaustive. Sur bien des thèmes évoqués dans cet article, et à propos d'autres encore, un bilan historiographique récent est accessible dans un volume coordonné par Philip Benedict, Silvana Seidel Menchi et Alain Tallon, *La Réforme en France et en Italie. Contacts, comparaisons et contrastes*, Rome, École française de Rome, 2007.
- 2 Olivier Millet, « Les Églises réformées », dans *Histoire du christianisme*, dir. Jean-Marie Mayeur, Charles Pietri, André Vauchez et Marc Venard, t. VIII, *Le Temps des confessions (1530-1620)*, Paris, Desclée, 1992, p. 55-117.
- 3 Alexandre Ganoczy, *Calvin théologien de l'Église et du Ministère*, Paris, Éditions du Cerf, 1964 ; *Le Jeune Calvin. Genèse et évolution de sa vocation réformatrice*, Wiesbaden, F. Steiner, 1966 ; François Wendel, *Calvin. Sources et développement de sa pensée religieuse*, 2^e éd. revue et complétée, Genève, Labor et Fides, 1985. Nous nous limitons ici volontairement à une partie de la bibliographie accessible en langue française.
- 4 Jean-François Gilmont, *Le Livre réformé au XVI^e siècle*, Paris, BnF, 2005.

l'étude des imprimeurs et de leur activité éditoriale à celle des auteurs et du contenu de leurs traités. C'est donc notamment par le truchement d'ouvrages et articles sur l'imprimerie qu'il est possible de saisir par bribes l'expression de la controverse réformée. Les études de Louis Desgraves sur Éloi Gibier, imprimeur à Orléans jusqu'en 1588, et sur la famille d'imprimeurs rochelais Haultin sont à cet égard exemplaires, au même titre que les travaux d'Eugénie Droz sur Barthélemy Berton et Jean Portau, qui officient également à La Rochelle de 1563 à 1589⁵. Plus récemment, Andrew Pettegree s'est appuyé sur les fruits de l'enquête conduite sous sa direction à l'Université de Saint Andrews, consacrée à l'inventaire des livres imprimés en français au XVI^e siècle⁶, pour étudier les ouvrages réformés sortis des presses lyonnaises de Jean Saugrain⁷. Mais avant de pouvoir être imprimés à l'intérieur même du royaume, les livres réformés ont d'abord été fabriqués à Genève. Il ne faut donc pas négliger ce centre majeur de la propagande religieuse si l'on veut apercevoir l'ampleur réelle de la controverse calviniste en France. L'ouvrage, fondateur à plus d'un titre, de Robert Kingdon sur le rôle moteur de Genève dans le déclenchement des conflits religieux en France, qui s'appuie également beaucoup sur l'activité éditoriale et sur les mécanismes de la propagande réformée, permet d'envisager les contours du combat théologique jusqu'en 1563⁸.

À côté de cette bibliographie centrée sur le livre, d'autres études permettent d'approcher le contenu de la controverse calviniste dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Sous un angle purement thématique, la question centrale de l'Eucharistie est abordée par le récent ouvrage de

- 5 Louis Desgraves, *Éloi Gibier, imprimeur à Orléans (1536-1588)*, Genève, Droz, 1966 ; *L'Imprimerie à La Rochelle. Les Haultin (1571-1623)*, Genève, Droz, 1960 ; Eugénie Droz, *L'Imprimerie à La Rochelle. Barthélemy Berton (1563-1573)*, Genève, Droz, 1960 ; *L'Imprimerie à La Rochelle. La veuve Berton et Jean Portau (1573-1589)*, Genève, Droz, 1960. Cette liste n'est pas limitative. Sur Éloi Gibier, voir également Jean-François Gilmont, « Éloi Gibier, éditeur de théologie réformée : nouveau complément à la bibliographie de ses éditions », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, t. 47 (1985), p. 395-403.
- 6 *French vernacular books (FB) / Livres vernaculaires français. Books published in French Language before 1601 / Livres imprimés en français avant 1601*, éd. Andrew Pettegree, Malcolm Walsby et Alexander Wilkinson, Leiden, Brill, 2007, 2 vol.
- 7 Andrew Pettegree, « Protestant Printing during the French Wars of Religion : The Lyon Press of Jean Saugrain », dans *The Work of Heiko Oberman: Papers from the Symposium on his Seventieth Birthday*, dir. Thomas A. Brady Jr. et alii, Leiden, Brill, 2003, p. 109-129, et du même auteur, « Protestantism, Publication and the French wars of Religion : the case of Caen », dans *Continuity and Change: The Harvest of Late-Medieval and Reformation History. Essays presented to Heiko Oberman on his Seventieth Birthday*, dir. Robert J. Bast et Andrew C. Gow, Leiden, Brill, 2000, p. 163-179.
- 8 Robert M. Kingdon, *Geneva and the Coming of the Wars of Religion in France (1555-1563)*, Genève, Droz, 1956.

Christopher Elwood⁹. L'auteur examine attentivement les origines de la conception calvinienne de la Cène et décrit les débats engagés autour du problème de la présence réelle. Il montre notamment que c'est entre 1561 et 1565 que l'affrontement s'est avéré le plus vif. La réaction des réformés français au concile de Trente, teintée de conciliarisme, a également été étudiée¹⁰. Le combat théologique apparaît aussi à travers quelques travaux consacrés à certains de ses protagonistes les plus éminents. Philippe Duplessis-Mornay, dont l'activité de controversiste a surtout été considérée pour la période postérieure à 1598, est notamment l'auteur d'un *Traité de l'Église*, publié en 1578, que Marie-Madeleine Fragonard a su replacer dans son contexte polémique¹¹. Antoine de Chandieu, l'un des pasteurs qui a le plus activement contribué à l'établissement des premières Églises réformées dans le royaume, a laissé une importante œuvre de controversiste. Ses nombreux ouvrages ont été tout récemment analysés par Sara Barker, dans une thèse à paraître chez Ashgate¹². Enfin, pour clore cette série d'exemples qui ne prétend pas à l'exhaustivité, il convient d'évoquer le livre d'Olivier Fatio sur la théologie de Lambert Daneau¹³ ainsi que l'étude approfondie de la pensée religieuse d'Agrippa d'Aubigné donnée par Marie-Madeleine Fragonard, bien que l'œuvre de ce huguenot convaincu déborde largement sur le siècle suivant¹⁴.

Si l'étude de la controverse religieuse réformée française de la seconde moitié du XVI^e siècle se présente donc comme un vaste puzzle dont toutes les pièces ne nous sont pas encore parvenues, l'engagement des protestants du royaume dans les débats théologiques postérieurs à l'édit de Nantes est

- 9 Christopher Elwood, *The Body Broken : The Calvinist Doctrine of the Eucharist and the Symbolization of Power in Sixteenth-Century France*, Oxford, Oxford University Press, 1999.
- 10 Voir notamment Alain Tallon, *La France et le concile de Trente (1518-1563)*, Rome, École française de Rome, 1997, p. 455-490 et Hugues Daussy, « La réception du concile de Trente par les protestants français », dans *Autour du concile de Trente (XVI^e-XVII^e siècles)*, études réunies et présentées par Marie Viallon, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2006, p. 117-131.
- 11 Marie-Madeleine Fragonard, « Le *Traité de l'Église* et ses contextes polémiques », dans *Servir Dieu, le roi et l'État. Philippe Duplessis-Mornay (1549-1623)*, Actes du colloque de Saumur, organisé par l'Association des amis d'Agrippa d'Aubigné (13-15 mai 2004), réunis par Hugues Daussy et Véronique Ferrer, *Albineana 18*, Paris, Champion, 2006, p. 25-53.
- 12 Sara K. Barker, *Developing French Protestant Identity : the political and religious writings of Antoine de Chandieu (1534-1591)*, Ph. D., University of St. Andrews, 2006. À paraître chez Ashgate dans la collection « St. Andrews Studies in Reformation History ».
- 13 Olivier Fatio, *Méthode et théologie. Lambert Daneau et les débuts de la scolastique réformée*, Genève, Droz, 1976.
- 14 Marie-Madeleine Fragonard, *La Pensée religieuse d'Agrippa d'Aubigné et son expression*, Paris, Champion, 2004.

en revanche bien connu. Deux outils de premier ordre permettent d'en appréhender la réalité avec précision. Il s'agit tout d'abord du précieux répertoire élaboré par Louis Desgraves qui recense tous les écrits de controverse entre catholiques et protestants publiés en France entre 1598 et 1685¹⁵. Particulièrement intense jusqu'en 1628, avec une moyenne de 110 publications par an, le débat théologique reste dense jusqu'en 1659. En tout, en soixante et un ans, ce ne sont pas moins de 5 406 ouvrages qui sont édités ou réédités. La part des livres réformés au sein de cette production d'ampleur océanique n'est pas clairement établie par Louis Desgraves, mais la simple consultation de l'inventaire permet d'affirmer qu'elle n'a rien à envier à son adversaire catholique sur le plan quantitatif. C'est donc un véritable duel, un combat acharné que se livrent les controversistes des deux bords. Grâce à la vaste étude de Jacques Solé consacrée au débat entre protestants et catholiques français entre 1598 et 1685, le second des deux outils évoqués plus haut, il est aisé d'embrasser dans le détail l'ensemble de ces affrontements desquels émergent les figures de quelques ténors réformés¹⁶. Pierre du Moulin, dont la liste imposante et analytique des œuvres a été dressée par Brian Armstrong, tient l'un des tout premiers rôles¹⁷ aux côtés des non moins fameux Daniel Chamier, André Rivet, Jean Daillé ou encore Charles Drelincourt, tous pasteurs de leur état. Une nouvelle fois grâce à Louis Desgraves, les particularités des affrontements dans le Sud-Ouest du royaume sont bien connues¹⁸, tout comme le cas particulier des récits de conversion qui se distinguent au sein de cet ensemble touffu¹⁹. Parmi les adhésions au catholicisme les plus spectaculaires, celle du duc de Lesdiguières, en 1622, donne lieu à la publication d'une vingtaine d'ouvrages contradictoires²⁰. Dans le sens

15 Louis Desgraves, *Répertoire des ouvrages de controverse entre catholiques et protestants en France (1598-1685)*, Genève, Droz, 1984, 2 vol.

16 Jacques Solé, *Au Temps de l'édit de Nantes. Le débat entre protestants et catholiques français de 1598 à 1685*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, 1985, 4 vol. Publié dans une version revue sous le titre : *Les Origines intellectuelles de la révocation de l'édit de Nantes*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1997.

17 Brian G. Armstrong, *Bibliographia Molinaei: An Alphabetical, Chronological and Descriptive Bibliography of the Works of Pierre du Moulin (1568-1658)*, Genève, Droz, 1997.

18 Louis Desgraves, « Aspects des controverses entre catholiques et protestants dans le Sud-Ouest, entre 1580 et 1630 », *Annales du Midi*, n° 76 (1984), p. 153-187.

19 Louis Desgraves, « Un aspect des controverses entre catholiques et protestants, les récits de conversion (1598-1628) », dans *La Conversion au XVII^e siècle*, dir. Louise Godard de Donville, Marseille, CMR 17, 1983, p. 89-106.

20 Michel Reulos, « Controverses entre catholiques et réformés à l'occasion de conversions (Lesdiguières, Mademoiselle de Duras) », dans *La Controverse religieuse (XVI^e-XIX^e siècles)*, dir. Michel Péronnet, Montpellier, Presses de l'Université Paul-Valéry, 1980, t. I, p. 179-186.

inverse, des récits de conversion d'ecclésiastiques au protestantisme, très récemment étudiés par Didier Boisson, viennent nourrir la propagande réformée, à l'image de ceux publiés par Pierre Jarrige en 1647 et Jean de Labadie en 1650²¹.

Les thèmes abordés au fil de cette abondante production sont des plus classiques dans la perspective de l'affrontement confessionnel entre catholiques et réformés. La question de l'Eucharistie est une nouvelle fois au centre de la polémique avec notamment la publication par Duplessis-Mornay, en 1598, de son *Institution, usage et doctrine du Saint Sacrement de l'Eucharistie en l'Église ancienne* qui déclenche un affrontement violent²², nourri et étalé sur plusieurs années, auquel participe également Nicolas Vignier, avec son *Traité de la vraie participation du corps et du sang de J.-C., avec une homélie de la disposition que le chrétien doit avoir pour se préparer à la Sainte Cène*, publié en 1607, et Pierre du Moulin, avec son *Apologie pour la S. Cene du Seigneur, contre la présence corporelle et transsubstantiation* éditée en 1608. L'un des autres thèmes majeurs de la controverse protestante de la première moitié du XVII^e siècle est la lutte contre la papauté, assimilée à l'Antéchrist²³. Les protagonistes sont toujours les mêmes, avec Vignier, auteur d'un *Theatre de l'Antechrist* en 1610 et Duplessis-Mornay, dont le dernier grand traité paraît en 1611 sous le titre évocateur de *Mystère d'Iniquité*²⁴. Ces deux orientations prioritaires du combat théologique réformé n'excluent naturellement pas le traitement d'autres thèmes classiques de l'affrontement avec les catholiques : l'opposition entre Écritures et Tradition, le culte des saints et des images, la liturgie ou encore les conceptions ecclésiologiques.

Autant d'objets de débat qui ne sont pas seulement traités par écrit. Car sur le terrain théologique, les réformés livrent également combat lors de joutes oratoires. Ces conférences sont bien connues grâce à plusieurs études relativement difficiles d'accès car inédites. Il s'agit avant tout de la thèse qu'Émile Kappler a consacrée en 1980 aux conférences théologiques

21 Didier Boisson, *Consciences en liberté ? Itinéraires d'ecclésiastiques convertis au protestantisme (1631-1760)*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université Paris-Sorbonne, 2007, à paraître aux éditions Champion en 2009.

22 Voir notamment Bernard Roussel, « Duplessis-Mornay et l'exégèse des écrits bibliques : les lieux bibliques controversés dans *De l'Institution, usage et doctrine du saint Sacrement* », dans *Servir Dieu...*, *op. cit.*, p. 81-99, et Mack P. Holt, « Duplessis-Mornay et le sacrement de la Cène », *Servir Dieu...*, *op. cit.*, p. 101-111.

23 Sur le sujet, voir Jean-Robert Armogathe, *L'Antéchrist à l'Âge classique. Exégèse et politique*, Paris, Mille et une nuits, 2005.

24 Marie-Madeleine Fragonard, « Érudition et polémique : le *Mystère d'Iniquité* de Duplessis-Mornay », dans *Avènement d'Henri IV. Quatrième centenaire. Colloque IV : Les Lettres au temps d'Henri IV*, Pau, J. & D. éditions, 1991, p. 167-188.

entre catholiques et protestants au XVII^e siècle²⁵. Pour la période 1593-1685, il ne recense pas moins de 166 affrontements de ce genre dans les limites du royaume de France, dont 90 % se sont tenus avant 1659. Le premier tiers du siècle est sans conteste l'apogée de la conférence dont il décrit les règles, souvent très précises. L'étude montre que les réformés n'ont que très rarement été à l'origine de leur organisation et qu'ils se déclarent volontiers contraints et forcés de livrer bataille, même s'ils restent persuadés que leurs arguments ne peuvent que faire triompher la vérité. Sans surprise, c'est en Île-de-France et dans les provinces du Sud du royaume, où les réformés sont les plus nombreux, que se déroulent l'immense majorité de ces affrontements verbaux. Le Dauphiné accueille à lui seul 42 conférences, soit plus d'un quart du total. Daniel Chamier, Charles Drelincourt ou encore Philippe Duplessis-Mornay figurent parmi les ténors de ces joutes verbales. Ce dernier affronte en effet Jacques Davy du Perron, évêque d'Évreux, lors de la plus célèbre de ces conférences. Organisée à Fontainebleau le 4 mai 1600 en présence du roi Henri IV et des personnages les plus éminents de la cour, elle s'achève sur la défaite retentissante de Mornay, personnage emblématique du calvinisme français. Cet événement majeur a fait l'objet de nombreuses études dont la plus récente est la thèse encore inédite de Natacha Salliot²⁶. Dans une autre thèse soutenue en 1999, également restée inédite²⁷, Isabelle Hentz-Dubail a aussi abordé cette célèbre passe d'armes, qu'elle appelle opportunément le « Sacrifice de Fontainebleau »²⁸. Elle y a également évoqué, sous l'angle d'une analyse rhétorique, les autres conférences tenues dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Beaucoup moins nombreuses qu'au siècle suivant, elles ont, pour certaines, fait l'objet d'un examen approfondi. Marguerite Soulié s'est ainsi plus particulièrement penchée sur la conférence qui a opposé à Paris, à l'initiative du duc de Montpensier, en juillet et août 1566, les pasteurs Jean de l'Espine (Paris) et Hugues Sureau du Rosier

25 Émile Kappler, *Conférences théologiques entre catholiques et protestants en France au XVI^e siècle*, thèse de littérature française, Université de Clermont-Ferrand, 1980.

26 Natacha Salliot, *La Rhétorique dans la théologie. Les controverses religieuses en France sous le règne d'Henri IV. Autour du « Livre de la Sainte Eucharistie » de Philippe Duplessis-Mornay*, thèse de littérature française, Université Paris-Sorbonne, 2007.

27 Isabelle Hentz-Dubail, *De la logique à la civilité. Disputes et conférences des guerres de religion (1560-1610)*, thèse de littérature française, Université Grenoble-III, 1999.

28 Isabelle Hentz-Dubail, « Le sacrifice de Fontainebleau (1600) », dans *Paix des armes, paix des âmes*, Colloque organisé pour le quatrième centenaire de l'édit de Nantes (Pau, octobre 1998), Paris, Imprimerie nationale, 2000, p. 395-403.

(Orléans), à deux docteurs en théologie, Claude de Saintes, futur évêque d'Évreux, et Simon Vigor, futur archevêque de Narbonne²⁹.

20

Afin de clore ce rapide survol de l'engagement des réformés français dans les affrontements théologiques, il convient d'évoquer la controverse interne au calvinisme. Car l'unanimité n'est pas toujours de mise lorsqu'il s'agit de doctrine. Deux conflits méritent l'attention. Il s'agit tout d'abord de l'affaire déclenchée par la publication par Jean Morély d'un *Traité de la discipline et police ecclésiastique*, en 1562. L'auteur y conteste le bien fondé du système presbytéro-synodal et propose sa conception du meilleur gouvernement de l'Église. Il plaide pour la mise en place d'une constitution mixte, système d'inspiration aristotélicienne. Le Christ, auquel appartient la force et puissance suprêmes, en est le roi, mais il parle par la voix de son Église à qui il a confié la force et puissance principales. Les ministres (pasteurs et anciens), membres du consistoire, sont l'élément aristocratique et se voient attribuer l'administration ordinaire de l'Église (le pouvoir exécutif) sous l'autorité de l'assemblée des fidèles, élément démocratique, qui détient le pouvoir souverain. Dans l'absolu, les conceptions de Morély ne diffèrent pas fondamentalement des principes énoncés par d'autres théologiens, comme Viret par exemple, qui reconnaissent *in abstracto* le principe de la puissance de l'Église. Ce qui est nouveau, c'est d'imaginer concrètement l'exercice du pouvoir souverain par l'assemblée des fidèles. En faisant connaître publiquement ses idées, Morély déclenche le conflit interne le plus grave de l'histoire de la Réforme protestante française. Il est condamné par plusieurs synodes nationaux et Antoine de Chandieu rédige un traité en réponse au sien. Ce n'est qu'avec la Saint-Barthélemy que se clôt cette affaire retentissante dont le meilleur exposé est l'ouvrage de Philippe Denis et Jean Rott qui analysent notamment, de manière très détaillée, la pensée théologique de Morély³⁰.

Le second grand affrontement interne au monde réformé n'est pas proprement français, mais il connaît d'importantes répercussions chez les théologiens calvinistes du royaume. Il s'agit de la querelle engagée entre gomaristes et arminiens sur la question de la prédestination. D'une manière très schématique, il est possible de résumer la polémique interne aux Églises réformées de France à une lutte entre les professeurs des Académies protestantes de Saumur, où l'Écossais John Cameron puis son disciple et

29 Marguerite Soulié, « La conférence de Paris (juillet-août 1566) (Controverse sur la Cène et la Messe) », dans *La Controverse religieuse...*, *op. cit.*, p. 83-92.

30 Philippe Denis et Jean Rott, *Jean Morély et l'utopie d'une démocratie dans l'Église*, Genève, Droz, 1993. Voir également Robert M. Kingdon, *Geneva and the Consolidation of the French Protestant Movement (1564-1572)*, Genève, Droz, 1967.

successeur Moïse Amyraut ont plaidé en faveur d'un arminianisme modéré en dépit des canons définis par le synode de Dordrecht en 1619, et de Sedan où Pierre du Moulin incarne la doctrine calvinienne et gomariste de la prédestination. La mort de ce dernier, en 1658, permet à l'amyraldisme de l'emporter. Les ouvrages de François Laplanche offrent la meilleure approche en langue française de cette querelle³¹.

Enfin, il convient de signaler qu'en dehors de ces grands débats publics, des querelles théologiques de moindre ampleur secouent en permanence les Églises réformées de France. Elles sont notamment connues par les débats qui se déroulent lors des synodes nationaux, chargés de confirmer ou d'infléchir la confession de foi et de condamner les thèses jugées hérétiques énoncées dans les limites du royaume³².

Si le royaume de France s'affirme ainsi comme le lieu privilégié de la controverse théologique, qu'elle soit écrite ou orale, c'est qu'il présente une particularité fort peu partagée dans l'Europe de cette époque. Il est l'un des rares espaces où s'instaure d'abord ponctuellement, puis durablement, un régime de coexistence confessionnelle pacifique qui autorise l'épanouissement de débats doctrinaux contradictoires. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, les conférences théologiques se tiennent toujours, sauf exception, lorsqu'un édit de pacification impose le silence des armes.

LA VIOLENCE RELIGIEUSE « PHYSIQUE »

Si le combat théologique suppose l'exercice d'une violence écrite ou verbale, qui peut se traduire par des souffrances morales, il épargne toutefois les corps et les objets. Tel n'est pas le cas d'autres affrontements induits par la confrontation confessionnelle. On distinguera la violence physique subie par les réformés français de celle qu'ils exercent sur leurs adversaires catholiques.

Les violences physiques exercées par les catholiques sur les membres de la minorité réformée s'articulent en deux phases bien distinctes. Il s'agit d'abord, jusqu'en 1560, de persécutions ordonnées par le pouvoir

31 François Laplanche, *Orthodoxie et prédication : l'œuvre d'Amyraut et la querelle de la grâce universelle*, Paris, PUF, 1965 ; *L'Écriture, le sacré et l'Histoire. Érudits et politiques protestants devant la Bible au XVII^e siècle*, Amsterdam, Academic Publisher Associated, 1986. Voir également Brian G. Armstrong, *Calvinism and the Amyraut Heresy: Protestant Scholasticism and Humanism in Seventeenth-Century France*, Madison, University of Wisconsin Press, 1969.

32 Sur ces débats internes, voir notamment Brian G. Armstrong, « *Semper Reformanda : The Case of the French Reformed Church (1559-1620)* », dans *Later Calvinism. International Perspectives*, dir. W. Fred Graham, Kirksville, Sixteenth Century Essays and Studies, 1994, p. 119-140.

royal contre les hérétiques qui sont assimilés, depuis l'ordonnance de Fontainebleau du 1^{er} juin 1540, à des sujets naturellement séditeux. William Monter a étudié la politique répressive à partir de l'activité des Parlements, en particulier celui de Paris. Il constate que les peines infligées aux condamnés sont variées et que seuls 10 à 16 % sont finalement exécutés. La décennie 1540 est incontestablement la plus terrible avec pour point d'orgue la création, en octobre 1547, de la « chambre ardente », chambre spéciale du Parlement chargée des questions religieuses. Monter démontre qu'après une accalmie au début de la décennie 1550, l'activité répressive connaît deux nouveaux pics en 1553-1554 et 1557-1560. Une ultime vague de persécutions s'étale entre mars 1559 et février 1560, avec notamment l'exécution du conseiller au Parlement Anne du Bourg³³. Ces données sont comparables, toutes proportions gardées, avec les phénomènes observés par Raymond Mentzer pour le ressort du parlement de Toulouse³⁴. La forme et les effets concrets de ces persécutions sur la minorité réformée sont surtout connus par les travaux de David El Kenz qui a étudié ce qu'il appelle la « culture protestante des martyrs ». Il expose avec précision la hiérarchisation des supplices et leur signification symbolique et démontre que, loin de décourager les calvinistes du royaume, la politique répressive a contribué à les stimuler. Il décrit l'éveil, dans les milieux réformés, d'une véritable conscience martyrologique qui s'enracine dans la théologie de Calvin qui a fait du martyr l'un des thèmes privilégiés de sa pastorale³⁵. Et pour mieux exalter les vertus fécondantes du sang de ceux qui ont souffert pour la vraie religion, Jean Crespin publie en 1554 son *Livre des martyrs*.

Le 8 mars 1560, un édit amnistiant tous les « crimes » d'hérésie met un terme à la politique répressive en vigueur depuis la fin du règne de François I^{er}, sans pour autant instaurer une quelconque « tolérance ». Il est complété quelques semaines plus tard par l'édit de Romorantin (mai 1560, enregistré le 5 août), qui sépare les questions politiques des problèmes religieux, transférant le jugement de l'hérésie aux seuls tribunaux ecclésiastiques. Cette distinction entre la sédition et l'hérésie décriminalise cette dernière qui ne peut plus être punie de la peine capitale, puisque seuls les tribunaux civils sont habilités à la prononcer. Dès lors, la violence physique subie par les huguenots est celle des exactions militaires et des

33 William Monter, *Judging the French Reformation: heresy trials by sixteenth-century parlements*, Cambridge-London, Harvard University Press, 1999 ; « Les exécutés pour hérésie par arrêt du parlement de Paris (1523-1560) », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. 142 (1996), p. 191-224.

34 Raymond A. Mentzer, « Heresy Proceedings in Languedoc, 1500-1560 », *Transactions of the American Philosophical Society*, t. 74 (1984), n° 5.

35 David El Kenz, *Les Bûchers du roi. La culture protestante des martyrs (1523-1572)*, Seyssel, Champ Vallon, 1997.

massacres dont le plus célèbre et le mieux étudié est incontestablement celui du 24 août 1572. La Saint-Barthélemy nourrit depuis plusieurs décennies un débat historiographique qui n'a pas lieu d'être évoqué ici, car il repose avant tout sur des interprétations concurrentes où se mêlent inextricablement calculs politiques et motivations religieuses. On renverra donc aux ouvrages de Jean-Louis Bourgeon, Denis Crouzet et Arlette Jouanna pour l'exposition de ces diverses hypothèses³⁶. Ce qui est en revanche plus intéressant dans l'optique de l'affrontement religieux violent est le déchaînement sans précédent de cruauté qui est venu se greffer sur le massacre politique des chefs huguenots. Cette violence populaire qui cause la mort d'une dizaine de milliers de réformés à l'échelle du royaume traduit sans aucun doute l'exacerbation d'une haine de l'hérétique que Denis Crouzet explique, dans *Les Guerriers de Dieu*, par une angoisse eschatologique arrivée à son paroxysme³⁷.

Mais les réformés français ne font pas que subir la violence. Il leur arrive aussi de l'exercer. Les exactions perpétrées contre les catholiques sont une norme presque inévitable des opérations militaires qui visent à s'emparer des villes au début de la décennie 1560 et les massacres ne sont pas exceptionnels, comme par exemple celui qui survient à Nîmes en septembre 1567 lors de la *Michelade* (ainsi appelée parce qu'elle se déroule juste après la Saint-Michel) qui fait au moins une vingtaine de morts parmi les catholiques. Mais la manifestation la plus spectaculaire des violences religieuses perpétrées par les huguenots ne s'attaque pas aux individus. Il s'agit de l'iconoclasme qui s'enracine dans le refus calviniste des images et de leur culte. Il est à l'origine des destructions qui affectent de manière sporadique, depuis le milieu des années 1550, les statues ou les images ornant les églises catholiques. À partir du printemps 1560, le mouvement prend une ampleur de plus en plus considérable pour atteindre son paroxysme entre avril et octobre 1562. Olivier Christin a produit l'analyse la plus complète de ce phénomène qui concerne des dizaines de villes, au nord comme au sud du royaume. Les réformés y investissent les lieux de culte catholiques et se livrent à des actes iconoclastes dont la signification théologique surpasse, dans la plupart des cas, la joie de détruire et de piller. La destruction ou la mutilation des images s'accompagne presque toujours de manifestations bruyantes, joyeuses et violentes. Les objets visés, reliques,

36 Jean-Louis Bourgeon, *L'Assassinat de Coligny*, Genève, Droz, 1992 ; Charles IX devant la Saint-Barthélemy, Genève, Droz, 1995 ; Denis Crouzet, *La Nuit de la Saint-Barthélemy. Un rêve perdu de la Renaissance*, Paris, Fayard, 1994 ; Arlette Jouanna, *La Saint-Barthélemy. Les mystères d'un crime d'État*, Paris, Gallimard, 2007.

37 Denis Crouzet, *Les Guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion (vers 1525-vers 1610)*, Seyssel, Champ Vallon, 1990, 2 vol.

hosties, images et statues, sont insultés et ridiculisés avant d'être anéantis. Des statues sont décapitées, des images sont brûlées ou lacérées, des hosties sont jetées aux chiens, des crucifix sont rôtis à la broche, on utilise l'huile sainte pour graisser les bottes, des porcs sont lâchés dans les églises et on dépose des excréments sur les autels ou dans les bénitiers. Le but est de ramener les objets et les lieux consacrés à un statut exclusivement profane et de démontrer qu'aucune puissance divine n'habite l'image, les reliques, le bois, la pierre, le pain ni le vin. De même, les iconoclastes s'emparent des vêtements ecclésiastiques et les utilisent pour se livrer à des parodies de la messe. Parmi les actes d'iconoclasme les mieux connus du printemps 1562, on peut retenir la mise à sac de la cathédrale du Mans, le pillage de l'abbaye Saint-Florent de Saumur et celui des églises de Rouen³⁸.

24

L'AFFRONTEMENT VÉCU AU QUOTIDIEN

La confrontation entre catholiques et réformés ne se limite toutefois pas à ces événements exceptionnels. Dans un royaume où, en 1562, près de deux millions de sujets sont probablement calvinistes (soit environ 10 % de la population), les risques d'affrontement sont quotidiens. C'est en milieu urbain et dans les régions fortement peuplées de réformés, telles que le Languedoc, la Guyenne, le Dauphiné, le Vivarais, le Poitou, l'Aunis, la Saintonge et la Normandie, que le choc frontal des fidèles des deux confessions est souvent le plus brutal, en temps de guerre comme lors des périodes de coexistence. Les Églises réformées s'inscrivent en effet en totale rupture avec les pratiques catholiques, tant sur le plan des rituels qu'au niveau des comportements sociaux et moraux.

Dans les villes qui n'ont pas été conquises par les huguenots, la pratique du culte réformé, qu'elle soit publique ou clandestine, est vécue comme une agression par les catholiques qui restent en général majoritaires. Le rituel de la Cène réformée, décrit avec précision par Bernard Roussel³⁹, stimule d'autant plus les haines civiques qu'il se pratique le plus souvent dans des églises dont les réformés se sont emparés et qu'ils ont transformées en temples. L'organisation très structurée de la communauté réformée,

38 Olivier Christin, *Une révolution symbolique. L'iconoclasme huguenot et la reconstruction catholique*, Paris, Éditions de Minuit, 1991. Voir également, pour le Nord de la France dans ses limites actuelles, qui correspond alors aux Pays-Bas espagnols : Solange Deyon et Alain Lottin, *Les « Casseurs » de l'été 1566 : l'iconoclasme dans le Nord*, Paris, Hachette, 1979 ; rééd. Lille, Presses universitaires de Lille, 1986.

39 Bernard Roussel, « "Faire la Cène" dans les Églises réformées du royaume de France au XVI^e siècle (ca 1555-ca 1575) », *Archives de sciences sociales des religions*, 1994, janvier-mars, p. 99-119.

qui l'individualise de manière visible dans l'espace urbain, contribue également à attiser dans les esprits catholiques la conscience de la présence d'une altérité religieuse. Cette organisation, fondée sur la mise en place du système presbytéro-synodal, a été abondamment décrite et étudiée par Bernard Roussel et Glenn Sunshine⁴⁰. Les règles morales très strictes imposées aux membres de ces communautés réformées par le respect de la Discipline ecclésiastique, bien connues grâce aux travaux de Raymond Mentzer et Philippe Chareyre⁴¹, imposent l'adoption de comportements précis à l'égard des voisins catholiques. Tout contact avec les pratiques religieuses papistes est ainsi passible de l'excommunication, alors que les rapports quotidiens avec son voisin catholique ne sont pas prohibés. La mise en place de ce système répond à la nécessité de se ranger, dans tous les domaines de l'existence, à un ordre voulu par Dieu dont les principes sont puisés dans les écrits bibliques. La discipline sociale ainsi établie contribue à définir une identité confessionnelle qui trouve notamment sa raison d'être dans la nécessité de résister à l'autre en se distinguant clairement de lui. Ce processus de « confessionnalisation » (j'emploie ce terme avec toutes les réserves qui s'imposent dans le cadre du royaume de France) favorise l'affrontement entre des communautés aux identités désormais nettement dessinées⁴².

Concrètement, pour la période antérieure à 1598, les conséquences de cette affirmation identitaire peuvent être observées grâce à des études de cas. Janine Garrisson a ainsi évoqué celui des protestants des cités du Midi, suivie plus récemment par Philip Conner, alors que Barbara Diefendorf a travaillé sur Paris et Philip Benedict sur Rouen⁴³. Mais c'est au XVII^e siècle,

40 Bernard Roussel, « La discipline des Églises réformées de France en 1559 : un royaume sans clergé ? », dans *De l'humanisme aux Lumières, Bayle et le protestantisme*, Mélanges en l'honneur d'Élisabeth Labrousse, Paris-Oxford, Universitas-Voltaire Foundation, 1996, p. 169-191 ; Glenn S. Sunshine, *Reforming French Protestantism : The Development of Huguenot Ecclesiastical Institutions, 1557-1572*, Kirksville, Truman State University press, 2003.

41 Raymond A. Mentzer, *La Construction de l'identité réformée aux XVI^e et XVII^e siècles : le rôle des consistoires*, Paris, Champion, 2006. Philippe Chareyre, *Le Consistoire de Nîmes 1561-1685*, thèse de doctorat, Université Montpellier-III, 1987, 4 vol.

42 Voir notamment Bernard Roussel, « Être protestant dans le royaume de France au XVI^e siècle », dans *Être catholique, être orthodoxe, être protestant. Confessions et identités culturelles en Europe médiévale et moderne*, dir. Marek Derwich et Mickaël V. Dmitriev, Wrocław, Silesia s. c. et Institut d'Histoire de l'Université de Wrocław, 2003, p. 331-354.

43 Janine Garrisson, *Protestants du Midi*, Toulouse, Privat, 1980 ; Philip Conner, *Huguenot Heartland. Montauban and Southern French Calvinism during the Wars of Religion*, Aldershot, Ashgate, 2002 ; Barbara Diefendorf, *Beneath the Cross: Catholics and Huguenots in Sixteenth-Century Paris*, Oxford, Oxford University Press, 1991 ; Philip Benedict, *Rouen during the Wars of Religion*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981. Cette liste n'est pas limitative.

lorsque l'édit de Nantes impose à tous la mise en œuvre d'une coexistence pacifique, qu'il est le plus aisé d'observer les limites de celle-ci et de cerner les motifs aussi bien que les manifestations d'un affrontement qui ne prend pas fin avec les guerres civiles.

Les difficultés avec lesquelles l'édit de Nantes a été appliqué, bien connues grâce aux travaux de Stéphane Capot, Francis Garrisson et Élisabeth Rabut⁴⁴, témoignent en effet de la persistance des conflits religieux dans la première moitié du XVII^e siècle. Dans bien des villes où la population demeure passionnément catholique, comme à Lyon et Bordeaux, étudiées par Tristan Boffard et Bruno Coulon de Labrousse dans une thèse restée inédite⁴⁵, les mesures en faveur du rétablissement du culte réformé sont extrêmement difficiles à mettre en œuvre. Les enterrements des membres de la communauté réformée sont l'un des moments privilégiés de l'affrontement, puisqu'ils ne peuvent avoir lieu qu'une fois la nuit tombée, malgré les injonctions royales maintes fois réitérées, et que les convois funèbres protestants sont insultés et parfois même agressés. Dans le cimetière protestant de Bordeaux, des actes de vandalisme sont commis. Aux portes de Paris, explique Jacques Pannier, les huguenots qui doivent parcourir un long chemin pour rejoindre le temple réformé rejeté en dehors des murs de la capitale reçoivent des quolibets et subissent souvent des vexations⁴⁶. L'assemblée réformée de Sainte-Foy, réunie en 1601, affirme que l'édit n'est toujours pas appliqué en Auvergne. Les réformés « y reçoivent mille indignités. Toutes les assemblées pour prier Dieu leur sont étroitement défendues [...], ils n'ont aucun lieu pour enterrer leurs morts et leurs enfants leur sont enlevés pour les faire baptiser en l'Église catholique »⁴⁷. L'établissement théorique de la coexistence pacifique ne signifie donc pas, dans bien des cas, la fin de l'affrontement religieux. Un autre cas désormais bien documenté, utile à l'appréhension des affrontements en période de coexistence, mérite d'être mentionné : il s'agit de celui de Loudun, auquel Edwin Bezzina a consacré

44 Stéphane Capot, « La paix vécue à Castres au temps de l'édit de Nantes (1595-1670) », dans *Paix des armes, paix des âmes*, op. cit., p. 303-312 ; Francis Garrisson, *Essai sur les commissions d'application de l'édit de Nantes*, Montpellier, P. Dehan, 1950 ; Élisabeth Rabut, *Le Roi, l'Église et le temple. L'exécution de l'édit de Nantes en Dauphiné*, Grenoble, La Pensée sauvage, 1987.

45 Tristan Boffard, « L'application de l'édit de Nantes à Lyon (1598-1685) », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. 145 (1999), n° 2, p. 285-321, et Bruno Coulon de Labrousse, *Le Statut juridique du protestantisme à Bordeaux (1598-1787)*, thèse de doctorat en droit, Université de Bordeaux, 1974, 2 vol.

46 Jacques Pannier, *L'Église réformée de Paris sous Henri IV*, Paris, Champion, 1911.

47 Françoise Chevalier, « Les difficultés d'application de l'édit de Nantes d'après les cahiers des plaintes (1599-1660) », dans *Coexister dans l'intolérance : l'édit de Nantes (1598)*, Genève, Labor et Fides, 1998, p. 303-320.

une thèse encore inédite⁴⁸. Naturellement, ce ne sont pas seulement les catholiques qui font obstacle à l'application de l'édit. Les réformés se montrent tout aussi réticents dans les villes qu'ils contrôlent absolument. Dans le sud-ouest du royaume, comme à Pamiers par exemple, ils refusent souvent de restituer les biens ecclésiastiques. Pour une vue d'ensemble des réalités de cette cohabitation souvent conflictuelle, l'étude récente de Keith Luria s'impose comme la synthèse la mieux informée⁴⁹.

L'EXPRESSION POLITIQUE DE L'AFFRONTLEMENT RELIGIEUX

À une époque où la confusion des sphères politique et religieuse reste bien souvent la règle, il est impossible d'ignorer leur interaction dans le cadre des affrontements confessionnels. Pour se défendre contre les efforts militaires déployés par les catholiques afin de les réduire à néant, les réformés mettent sur pied une organisation politique efficace et structurée. Dans sa version initiale, qui voit le jour à partir de 1562, elle n'est autre qu'une version confessionnalisée des institutions représentatives qui préexistent dans certaines provinces du royaume⁵⁰. Les premières assemblées politiques n'apparaissent donc pas comme des institutions nouvelles, entièrement créées pour l'occasion, mais comme une émanation confessionnalisée des États provinciaux de Languedoc. La fracture religieuse, particulièrement profonde au sein d'une province très fortement touchée par le calvinisme comme le Languedoc, se matérialise donc en quelque sorte par une scission institutionnelle. La réalité de ce dédoublement est attestée par la tenue parallèle, à de multiples reprises à partir de l'assemblée fondatrice de novembre 1562, d'États « légitimes » catholiques et d'États « dissidents » protestants alors que l'on assiste, pendant les périodes de paix, au retour à la réunion d'assemblées d'États classiques et non confessionnelles. On observe le même phénomène en Vivarais. Bien qu'inclus dans la province de Languedoc et représenté aux États, ce petit pays présente une particularité institutionnelle qu'il partage avec le Velay et le Gévaudan. Depuis le xiv^e siècle, il tient ses propres États particuliers, théoriquement réduits à l'équivalent d'une assemblée d'assiette, mais qui subsistent en réalité en marge des États de la province et en étroite coordination avec eux. À l'image des États de Languedoc, les États particuliers du Vivarais connaissent une scission confessionnelle. Dès

48 Edwin Bezzina, *After the Wars of Religion: Protestant-Catholic Accommodation in the French Town of Loudun, 1598-1665*, Ph. D., University of Toronto, 2004.

49 Keith Luria, *Sacred Boundaries: Religious Coexistence and Conflict in Early-Modern France*, Washington D.C., Catholic University of America Press, 2005.

50 Je fais ici état de mes propres recherches en cours.

la décennie 1560, on assiste à la tenue simultanée d'assemblées protestantes, généralement réunies à Privas ou à Aubenas, et d'assemblées catholiques, tenues le plus souvent à Largentière ou à Tournon. Cette séparation prend fin avec le retour de la paix ; catholiques et réformés reviennent siéger au sein d'une assemblée commune. Il convient de signaler que la structure même de ces États particuliers, singulière par rapport à celle des États de Languedoc, facilite encore la scission, puisque seuls deux ordres, noblesse et tiers état, y sont représentés. Il n'y a donc aucun effort d'adaptation institutionnel à consentir.

Ce ne sont pas seulement les structures politiques qui sont confessionnalisées par les réformés dans le cadre de leur affrontement avec les catholiques du royaume. Le conflit religieux a également un réel impact sur les théories politiques. Cette influence, longtemps mal ou peu connue, suscite désormais davantage l'intérêt d'historiens comme Quentin Skinner, Arlette Jouanna et Hugues Daussy⁵¹. Très tôt, face aux persécutions ordonnées par la monarchie, les réformés sont confrontés à un dilemme : doivent-ils demeurer obéissants à un prince qui se dresse contre leur religion, c'est-à-dire contre la volonté de Dieu ? Pour répondre à cette question, ils se réfèrent à l'attitude préconisée par Calvin dans le dernier chapitre de son *Institution de la religion chrétienne* intitulé *Du gouvernement civil*. En s'appuyant sur l'Épître de Paul aux Romains, le réformateur affirme tout d'abord le devoir d'obéissance absolue du sujet à son prince qui est ordonné de Dieu. « Que chacun se soumette aux autorités en charge. Car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu et celles qui existent sont constituées par Dieu. Si bien que celui qui résiste à l'autorité se rebelle contre l'ordre établi par Dieu », écrit Paul (Romains, 13 1-2). Mais plus loin, Calvin nuance son propos en se fondant sur un autre célèbre passage de la Bible, où il est prescrit qu'« il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » (Actes 5, 29). L'obéissance due au prince se trouve alors limitée par l'obéissance que tout chrétien doit prioritairement à Dieu. Ainsi, on doit refuser de suivre le prince idolâtre et continuer à pratiquer la religion voulue par Dieu, même si cela requiert de désobéir au roi. Sur la forme que peut prendre cette désobéissance, la position de Calvin est beaucoup moins claire et laisse la porte ouverte à

51 Quentin Skinner, *Les Fondements de la pensée politique moderne*, Paris, Albin Michel, 2001. Arlette Jouanna, « L'institution divine des magistrats inférieurs selon Théodore de Bèze », dans *Tout pouvoir vient de Dieu*, Actes du 7^e colloque Jean Boisset, sous la direction de Marie-Madeleine Fragonard et Michel Péronnet, Montpellier, Sauramps, 1993, p. 208-209 ; Hugues Daussy, « Les huguenots entre l'obéissance au roi et l'obéissance à Dieu », dans *Métaphysique et politique de l'obéissance dans la France du XVI^e siècle*, numéro spécial de la *Nouvelle revue du XVI^e siècle*, n° 1/2004, p. 49-69.

diverses interprétations. La possibilité d'une révolte contre le prince impie, conduite par les « magistrats inférieurs », c'est-à-dire tous ceux qui sont investis d'une parcelle de puissance publique, est notamment évoquée.

Cette ouverture vers une possible révolte contre le tyran spirituel se traduit dans un premier temps par des manifestations d'une volonté de désacralisation de la personne royale. Des bustes de Louis XI et Louis XII, qui décoraient la façade de l'hôtel de ville d'Orléans, sont ainsi détruits et le corps de Jeanne de France est profané à Bourges. Surtout, certaines sources affirment que les entrailles de François II, conservées à Orléans, sont alors jetées aux chiens et que les plus enragés n'hésitent pas à faire rôtir à la poêle le cœur du roi défunt⁵². Mais c'est surtout après la Saint-Barthélemy que sont ouvertement formulées les théories les plus radicales du devoir de résistance au tyran spirituel qui contraint ses sujets à idolâtrer. Elles sont l'œuvre des monarchomaques auxquels plusieurs études récentes ont été entièrement ou partiellement consacrées. Parmi elles, celle de Paul-Alexis Mellet se distingue par son ampleur et sa nouveauté⁵³. Qu'il s'agisse de la *Francogallia* de François Hotman, *Du droit des magistrats sur leurs sujets* de Théodore de Bèze, du *Réveille-Matin des François et de leurs voisins* attribué à Nicolas Barnaud et Hugues Doneau ou encore des *Vindiciae contra tyrannos* probablement rédigées par Philippe Duplessis-Mornay, ces traités redéfinissent la relation d'obéissance au prince qui tyrannise ses sujets et accordent une place essentielle à la nécessaire résistance au tyran spirituel.

Mais ces textes ne sont pas ouvertement assumés par les réformés français qui en rejettent souvent la paternité (ils sont en général d'abord publiés sous couvert de l'anonymat). Car la plus grande contribution des calvinistes du royaume à l'évolution de la pensée politique dans la seconde moitié du xvi^e siècle, si elle est aussi étroitement liée aux nécessités de l'affrontement religieux, est absolument contraire aux théories monarchomaques. Elle s'appuie en effet sur une déconfessionnalisation délibérée du conflit qui les oppose aux catholiques les plus intransigeants. En démontrant que leur qualité les oblige à un devoir de révolte fondé sur des motivations exclusivement politiques, révélé par les travaux d'Arlette Jouanna, les membres de la noblesse réformée française réussissent à justifier leurs prises d'armes qui ne visent plus officiellement à défendre

52 Denis Crouzet, « Calvinism and the Uses of the Political and the Religious (France, ca. 1560 - ca. 1572) », dans Philip Benedict, Guido Marnef, Henk van Nierop and Marc Venard (dir.), *Reformation, Revolt and Civil War in France and the Netherlands, 1555-1585*, Amsterdam, Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences, 1999, p. 111.

53 Paul-Alexis Mellet, *Les Traités monarchomaques. Confusion des temps, résistance armée et monarchie parfaite (1560-1600)*, Genève, Droz, 2007.

la position fragile d'une minorité religieuse, mais à se porter au secours du roi⁵⁴. Les polémistes huguenots font ici notamment appel à la théorie bicorporelle de la monarchie énoncée par Ernst Kantorowicz⁵⁵. Ainsi s'amorce un processus de politisation de l'affrontement confessionnel qui aboutit à ce que certains historiens tel Olivier Christin ont pu appeler l'autonomisation de la raison politique⁵⁶.

30

Ce rapide survol des recherches les plus récentes susceptibles d'éclairer les différentes manifestations de l'engagement des réformés français dans les affrontements religieux pendant un peu plus d'un siècle montre à quel point les formes prises par ces luttes sont diverses. Il serait naturellement excessif d'affirmer que tout est conflit confessionnel, mais il est incontestable que dans un État religieusement partagé, d'abord malgré la volonté royale puis avec son assentiment, comme l'est alors le royaume de France, il est bien difficile de faire abstraction d'une donnée qui s'impose à l'esprit de chacun : celle de la foi. À cet égard, la France est un observatoire exceptionnel des relations interconfessionnelles et le lieu privilégié de l'épanouissement des conflits.

54 Arlette Jouanna, *Le Devoir de révolte. La noblesse française et la gestation de l'État moderne, 1559-1661*, Paris, Fayard, 1989.

55 Ernst Kantorowicz, *Les Deux Corps du Roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, traduit de l'anglais par Jean-Philippe Genet et Nicole Genet, Paris, Gallimard, 1989, rééd. dans Ernst Kantorowicz, *Œuvres*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2000.

56 Olivier Christin, *La Paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au XVI^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1997.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	
Lucien Bély	7

PREMIÈRE PARTIE

Approches historiographiques

Les réformés français au cœur des conflits religieux (vers 1550-1659)	
Hugues Daussy	13
Les affrontements religieux en Angleterre et dans les îles Britanniques dans la première moitié du XVII ^e siècle	
François-Joseph Ruggiu	31

DEUXIÈME PARTIE

Faire la guerre, faire la paix

« Reconcilier les cœurs des subjects cy-devant divisez » : les commissaires des édits de pacification au temps des premières guerres de religion	
Jérémie Foa	61
Affrontements religieux, révoltes et guerres civiles. Formes et moyens d'une société divisée (XVI ^e -XVII ^e siècles)	
Pierre-Jean Souriac	89
Affrontements religieux, fractures politiques dans les provinces méridionales des Pays-Bas espagnols (1521-1579)	
Alain Lottin	115
Clercs de cour et clercs d'État dans les affrontements religieux européens (1500-1650)	
Benoist Pierre	141

Les affrontements dans le Saint-Empire

	Les conflits confessionnels autour des espaces urbains dans l'Empire au xvi ^e siècle	
	Naïma Ghermani	165
	École, université et affrontements religieux dans le Saint-Empire	
	Jean-Luc Le Cam	175
	L'invention de la coexistence confessionnelle dans le Saint-Empire (1555-1648)	
246	Christophe Duhamelle	223
	Table des matières.....	245